$259 Achèteront un BON PIANO NEUF PIANOS
AU MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD'S
LA GRANDE MAISON DE PAIEMENTS MENSUELS
Espaiements de $10 à $6 par mois—sans intérêt ; ou bien en paiements par semaines si vous le préférez.

DÉSASTREUX INCENDIE A HOT SPRINGS,

Cinq personnes brûlées vives dans l'Hôtel Central.

Les pertes matérielles dépassent 1.000.000 de dollars

Hot Springs, Arkansas, 25 février—La ville de Hot Springs a été éprouvée aujourd'hui par un incendie d'une violence inouïe.

Les pertes sont estimées à plus d'un million de dollars.

Trois personnes ou plus ont perdu la vie dans les flammes.

Jusqu'à présent l'identité des personnes disparues n'est pas encore connue.

Le feu a pris ce matin à 3 heures dans le Grand Hôtel Central à l'angle de l'avenue Centrale et de la rue Chapelle, dans la partie sud de la ville.

Le vent violent qui soufflait du nord-est propages rapidement les flammes. En quelques instants l'Hôtel Plateau, l'Hôtel Moody et le bâtiment Garnier étaient la proie du feu.

Les pompes rendirent de grands services jusqu'à 6 heures, mais à cette heure là la pression d'eau ayant subitement fait défaut, l'aire menacée fut laissée à la merci des flammes.

Le magasin Duffie, un des plus grands de la ville, a été totalement détruit.

Près de 100 maisons ont été détruites avant que le feu ne put être contrôlé.

Le district entre l'Avenue Ouachita et la rue Prospect est entièrement détruit.

Près de 2000 personnes se trouvent sans domicile.

On rapporte que les corps carbonisés de trois femmes ont été retrouvés dans les ruines de l'Hôtel Central. Il est impossible d'identifier ces cadavres.

Sitôt que la pression d'eau sembla vouloir diminuer des brigades volontaires se formèrent et l'eau fût transportée sur les lieux au moyen de baquets. A 9 heures ce matin quoique le feu fût encore très violent les pompiers estimaient l'avoir sous leur contrôle.

On estime qu'il y a près de 20,000 étrangers dans la ville. Il est heureux que les trois plus grands hôtels d'Hot Springs, l'Arlington, l'Eastman et le Park n'aient pas été endommagés par le feu.

Les pompiers ont fait des efforts désespérés pour sauver l'Hôtel de Ville et la prison, mais leurs efforts furent vains, ces deux bâtiments ont été entièrement détruits.

Plusieurs papiers de grande valeurs sont perdus et les 20 prisonniers qui se trouvaient dans la prison n'ont pu être sauvés qu'avec les plus grandes difficultés.

La synagogue juive, l'église méthodiste centrale et les résidences du maire Belding et du sherif Williams ont été complètement détruites.

Les quartiers des bains et toute la réserve du gouvernement qui se trouvent situés à l'est de l'avenue Centrale ont échappé aux flammes.

Les services téléphoniques et des tramways sont entièrement suspendus.

La gare des voyageurs de la compagnie du Rock Island, quoiqu'ayant été entourée de flammes de tous les côtés a pu être sauvée.

Sitôt que le feu éclata ce matin une alarme générale fut donnée, mais le vent violent qui soufflait à cette heure là ne donna pas aux pompiers le temps de combattre l'élément destructeur avec efficacité.

En quelques minutes le foyer de l'incendie avait pris des proportions énormes.

Le maire Belding a personnellement assumé le commandement des pompiers et de la police et le shérifi Williams a placé ses députés dans les endroits menacés par le feu afin de prévenir le pillage possible des maisons.

Une recherche systématique opérée dans les décombres a permis de découvrir les cadavres carbonisés de deux hommes, ce qui porte le chiffre des victimes retrouvées à 5.

On croit que les pertes dépasseront de beaucoup un million de dollars. Quelques personnes les estiment à deux millions.

Le maire Belding a adressé un appel à la population, demandant à ceux qui le pouvaient de s'occuper des familles laissées sans abri. Un grand mass-meeting a été tenu cet après-midi à 4 heures dans lequel il a été décidé de faire appel aux secours volontaires.

Les cinq corps retrouvés sont trop carbonisés pour pouvoir être identifiés. Les livres du Grand Hôtel Central ont été détruits et on ignore absolument les noms des hôtes qui hébergeaient dans l'Hôtel au moment de l'incendie.

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Avec succès prouvé par 16 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE :
ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, HYSTÉRO-ÉPILEPSIE, VERTIGES, CRISES NERVEUSES, MIGRAINES, INSOMNIE, ÉBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS cérébrales, SPERMATORRHÉE, BAVE, BRUIT DE SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRÉ, MALADIES du CERVEAU et de la Moelle Épinière, CONVULSIONS
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

Une division japonaise s'est avancée contre le village de Trinkhhetchen occupé par un petit détachement russe.

Le combat a été opiniâtre des deux côtés.

On n'en connait pas encore le résultat exact.

—:o:—

Raid de Cosaques.

New Chwang, 25 février, 10 heures du matin, via Tien Tsin.—On annonce qu'un détachement russe, composé de 300 cosaques, a fait apparition a Limendawoyen, à 14 milles au sud-ouest d'Hsinmington, dans la soirée du 23 février.

Les Russes se sont dirigés sur Hsinmington.

Des rumeurs annonçant qu'une grande bataille se poursuit près de la rivière Hun circulent à New Chwang.

La température ces jours derniers s'est beaucoup adoucie. Il se pourrait que les opérations recommencent bientôt sur toute la ligne.

—New Chwang, 24 février, via Tien Tsin, 25 février—On rapporte la présence de 300 cosaques dans un petit village au nord de Niuchiatun.

Ce matin, les étrangers habitant New Chwang, ont été avisés de ne pas s'aventurer le long de la rive occidentale de la rivière Liao.

Il y a de nombreux partis d'éclaireurs des deux côtés de cette rivière et la circulation des civils est rendue de ce fait dangereuse. Le pays est rempli d'agents russes déguisés en paysans chinois.

—:o:—

Attaque japonaise.

St-Pétersbourg, 25 février—Une dépêche datée de Sanchetung, le 24 février, annonce ce qui suit :

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $2,239,094 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,429,799
Surcroit dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Gommune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
GUSTAV E. WESTFELDT, L. O. FALLON, LUCASE MOORE, O. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.
10avril—1an—JeuDimMar

NEW St-CHARLES HOTEL
Moderne. A l'épreuve du Feu.
Première Classe.
Pouvant recevoir mille personnes
BAINS AU ST-CHARLES
Turque—Russe—Romain—Ordinaire.
OUVERT JOUR ET NUIT.
Les Lundis, Mercredis et Vendredis sont les jours pour les dames, de 8 heures a. m à 3 heures p. m.
A. R. BLAKELY & CO., Limited, Propriétaires.
1 déc—6m

HOTEL BRUNO
A l'angle des rues Iberville et Dauphine.
(A un filet au-dessous de la rue du Canal.)
ANNONCE UN "Lunch" pour les Marchands de 11 à 2 heures tous les jours pour les Dames et Messieurs pour 50 sous. Concert tous les jours de midi à 2 heures ; de 6 à 8 heures ; de 10 heures à minuit. 3 jan—3m

EXCELLENTS PLACEMENTS.
Une Splendide Occasion
S'offre aux capitalistes de faire un placement très rémunérateur par la
"WESTMINSTER HEIGHTS CO.",
"BOROUGH PARK CO." et
"BENSONHURST CO."
277 Broadway, New York City, et avenue J. et Nostrand, Brooklyn
S'adresser a
GALLIER J. CAPDEVIELLE,
SOUS-AGENT,
731 RUE GRAVIER,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE
7 déc

LA PLUS COURTE LIGNE A DENVER
LIGNE DROITE A KANSAS CITY
LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR LA CALIFORNIE
THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY
La seule ligne ayant des chars dortoirs, chars avec fauteuils et wagons allant directement à
DALLAS ET FT. WORTH
SANS CHANGEMENT.
BUREAU DES BILLETS.
207 rue St-Charles,
Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.
O. B. WEBB, Agent pour la ville des Pass. et des Billets.

UNITED STATES OF AMERICA STATE OF LOUISIANA PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

Be it known, that on this twenty-sixth day of the month of January, in the year of our Lord, One thousand nine hundred and five, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and twenty-eighth.

Before me, ERNEST TOUROFLORANCE, a notary public duly commissioned and qualified, in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, therein residing, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared the several persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that, availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana, relative to the organization of corporations, they have covenanted and agreed, and do by these presents covenant and agree and bind themselves, as well as all such other persons who may hereafter become associated with them to form and constitute a corporation and body corporate in law, for the objects and purposes, and under the agreements and stipulations following to-wit :

ARTICLE I.

The name and style of this corporation shall be NEW ORLEANS CARTAGE COMPANY, and its domicile shall be in the City of New Orleans, Louisiana. It shall have power and authority to have and enjoy succession in its corporate name for a period of ninety-nine years from the date hereof, unless sooner dissolved.

ARTICLE II.

The objects and purposes for which this corporation is established, and the nature of the business to be conducted by it, are as follows: To own, operate and conduct the business of transporting and hauling goods, wares and merchandise of all kinds from and to railroad stations, warehouses, stores, and other places, with wagons, drays, fleets and other vehicles, and generally to engage in and perform any and all things necessary or useful to fulfil the objects and purposes of the business or pertaining and incident hereto.

ARTICLE III.

Citation or other legal process shall be served on the president, and in his absence, upon the vice-president.

No notes or bills, or negotiable instruments, or any other evidences of debt shall be issued, unless authorized by the president and secretary-treasurer.

ARTICLE IV.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at ten thousand dollars divided into one hundred shares of the par value of one hundred dollars each, which said shares shall be paid for in cash at the time that the same are issued. All transfers of stock shall be made on the books of the said company on the surrender of the outstanding certificate, pursuant to such rules as shall be prescribed by the Directors. Said capital stock may be increased to the amount of fifty thousand dollars, or may be decreased by proceedings in accordance with the requirements of the law of the State. Should the said capital stock be increased, the existing stockholders shall have the right to take shares of the additional stock in proportion to the number of shares of stock then owned by them, within thirty days after the increase shall have been made. This Company shall have the right to commence business when ten thousand dollars of the capital stock shall have been subscribed for.

ARTICLE V.

This corporation shall have the power and authority to contract, sue and be sued in its corporate name; make and use a corporate seal; hold, purchase and convey under its corporate name real and personal property; borrow money, issue notes and obligations and secure same by mortgage, pledge or other-wise; to name and appoint such managers and officers or agents as its interests and conveniences may require, and to make and establish by-laws for the proper management and regulations of its affairs.

After signing the charter the subscribers shall organize by electing a board of directors, composed of three stockholders, who shall serve until the first Monday in January, 1906, or until their successors are elected.

The Board of Directors shall select from amongst their number a president, vice president and secretary-treasurer, whose term of office shall be for the same period as that of the Board of which selected them.

The Board of Directors so elected shall have full control of the management and conduct of the business of the corporation, and be vested with all corporated powers.

ARTICLE VI.

Notice of election and notices of all corporate meetings not required by law to be published shall be given ten days' written notice, mailed to the stockholders address as given by him to the secretary-treasurer.

ARTICLE VII.

Both the stockholders subscribing this charter and all future stockholders agree mutually with each other not to dispose of their stock without first giving in writing to the other stockholders three day's notice of such intended transfer and allowing such other stockholders to have the privilege of purchasing said stock at the price fixed by the book-values, as shown in the preceding trial balance. In case of the purchase of such stock by the existing stockholders, they shall acquire the same in the proportions in which they already hold stock in the corporation. If any of the stockholders decline to purchase the others may purchase in the proportion of their existing holdings.

ARTICLE VIII.

This charter may be amended, added to or changed, or this corporation may be dissolved at any general meeting of the stockholders called for that purpose, after ten days previous notice given in the manner prescribed in Article VI (unless such notice be dispensed with by the unanimous consent of all the stockholders), with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. And at the expiration or dissolution of this charter the business and affairs of this corporation shall be liquidated by three commissioners to be named and appointed for that purpose by the stockholders from their number. These commissioners shall be vested with full title to all the corporate assets and property of said corporation, with full power to dispose thereof to the best interests of the stockholders. And in case of death of a commissioner, his place may be filled by the stockholders, and their failure to so fill the place shall be taken as authority for the remaining commissioner or commissioners to proceed with the liquidation.

ARTICLE IX.

No stockholder shall ever be liable or responsible for the contracts or faults of said corporation for any further sum than the unpaid balance due upon the shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization, have the effect of rendering the shareholder liable or exposing a stockholder to any liability beyond the amount on his stock.

ARTICLE X.

In the event of any vacancy occuring in the Board of Directors from death or otherwise, the remaining members of said Board shall immediately fill the said vacancy by election of a stockholder therefor.

Thus done and passed at my office in the City of New Orleans, Louisiana, on the day, month and year first herein above written, in the presence of E. M. Robbert and Middleton Kenner, competent witnesses, here residing, who have hereunto signed their names, together with said appearers and me, notary, after due reading of the whole.

[Original signed]

Witness:
E. M. ROBBERT,
H. KENNER.
ERNEST T. FLORANCE,
Not. Pub.

Registered in the Mortgage Office for the Parish of Orleans, Louisiana, on January 26th 1905.

I hereby certify that the above and foregoing is a true and correct copy of the original Act of Incorporation of the New Orleans Cartage Company on file and of record in my office in this City.

ERNEST T. FLORANCE,
Not. Pub.

29 janv—29 fév—5 12 19 26

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983F ; à Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville :
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
18sept—10m—dimmer ven

Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie
W. G. COYLE & CO.,
323 rue Carondelet, coin Union
PHONES 211, 82, 26.
Cour Succursale—4716 rue Magasins, coin Valence.
22 oct—

EPARGNEZ DU TEMPS
—ET DE—
L'ARGENT
En Essayant Chercher de Seule un Exemplaire de
L'Annuaire de Soards
DE 1905.
Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauvegarde temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.
Pensez donc ! Il ne Coûte que 1 5 8
Cents par Jour, Etant à $6 00
pour 365 Jours.
Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.
—AUSSI UN—
ANNUAIRE COMMERCIAL.
PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.
Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.
SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs.
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.
21fév

C. LAZARD & CO., L'td.
LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE
VETEMENTS CONFECTIONNES,
d'Articles de toilette et de Chapeaux
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
604 et 606 RUE DU CANAL.
1er nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, 2me District.
7 déc—dim mar jeu—

DIAMANTS POUR LA NOËL !!
Le plus beau choix de Pierres Précieuses, admirables, brillants taillés en dessins originaux et exclusifs.
Superbe Joaillerie, Bagues, Broches, Bracelets, Colliers, Médaillons, Epinglettes, Etc
Le plus vaste assortiment et la plus grande variété en ville. Les meilleurs aux prix les plus réduits. Prix en chiffres connus.
TOUS ARTICLES EN OR ET EN ARGENT.
A. M. HILL, 635 Rue du Canal.
18 déc—1an

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
313.....RUE ROYALE.....313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Ville Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.
Médailles de tous dessins en argent et en or
—CHEZ—
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS.
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO
833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE.

INCORPORÉE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 65 rue Royal.
Capital..... $ 200,00 00
Actif..... 1,145 924 11
Surplus net..... 310,910 03
CHARLES JANVIER, Président. R. H. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisations..... $6,613,800 79
8 jan—1an

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

No 27 Commencé le 27 janvier 1905

La Séductrice

GRAND ROMAN INEDIT

Par René Vincy

PREMIÈRE PARTIE

Toute Seule au Monde.

VI

PACTE DE HAINE

Suite.

"N'ai-je pas encore mille autres indices d'insignifiante apparence mais auxquels une femme ne se trompe pas et desquels je tire cette certitude qu'il n'attend qu'une occasion pour rompre....

—Bast ! Présomptions.... fit l'homme d'affaires qui voulait énerver l'altière jeune femme ....Présomptions que tout cela !

"Pas une preuve....

—Mais....fit Sonia d'une petite voix sifflante .... mais vous ne savez donc pas qu'il est l'amant de cette fille !....

Les traits de l'homme d'affaires se contractèrent.

Mais, avec une grande placidité :

—Et puis après ?....dit-il....

Sonia bondit de sa chaise.

— Comment ! .... Et puis après !....

—Dame !....Il est homme.... Pour être fiancé à la plus charmante des femmes, il n'en est pas moins sujet aux entrainements de la chair....Et la chair est faible....

"Mais ce n'est peut-être qu'une passade .... Assagi, il vous reviendra....

Monsieur de l'Orge jouissait cruellement de voir la hautaine jeune veuve torturée de la torture qui le tourmentait lui-même....

Il ajouta, insidieusement :

—Car, enfin, vous ne pensez pas qu'il ait l'intention d'épouser mademoiselle Sorel ?

—Je vous dis qu'il ne cherche qu'une occasion de me reprendre la parole qu'il m'a engagée....

— Eh bien, ne la lui fournissez pas, cette occasion....

Patelin, bonhomme, railleur, monsieur de l'Orge s'amusait considérablement.

Il reprit, en croisant délibrément sa jambe droite sur sa jambe gauche :

—Si je puis vous être utile dans ces délicates circonstances, croyez bien, madame, que je serai heureux de vous servir....

Ces paroles semblèrent rappeler à elle-même Sonia qui trépidait....qui .... malgré l'ardent soleil .... avait fermé son ombrelle et qui .... sans doute pour passer son irritation sur quelque chose.... était fort occupée en ce moment à mettre en pièces cette ombrelle.... un bijou.....

—Au fait.... dit-elle brusquement résolue.... je vous ai fait venir pour quelque chose.....

"Vous me disiez à l'instant que je n'avais que des présomptions, et pas une preuve sur les intentions de monsieur de Mirebeau.....

— C'est exact, madame.....

—De fait, je ne sais rien de précis là-dessus, et vous aviez raison.....

—J'ai très souvent raison, madame.....

—Mais, vous.... vous devez être fixé sur les intentions de monsieur de Mirebeau à mon égard et à l'égard de cette fille.....

—Moi.... madame ?.... fit il d'un ton très innocent.

—Vous, oui.....

Elle reprit doucement, en posant sa main gantée de Suède sur le bras de l'homme d'affaires :

—Ah ! tenez....malgré ma recommandation .... ma prière et vos propres paroles, vous voulez quand même tirer au plus fin... Si vous saviez ce que c'est inutile, pourtant ! .... Au surplus, écoutez-moi ....

"L'agence à laquelle je me suis adressée m'a fourni des renseignements très sûre....

"Je vais vous les communiquer....

—Je vous écoute, madame... dit l'homme d'affaires qui n'avait pas bronché.

—Voici....

"Un soir d'il y a cinq jours, Olivier et cette .... personne se sont rencontrés avenue du Bois ....Ils se sont promenés durant deux heures environ....Puis ils se sont quittés....Mais, dans la nuit, vers onze heures, monsieur de Mirebeau montait chez cette demoiselle qui demeurait rue... rue....

—Rue de Chazelles....

—C'est cela.... Et il n'en ressortait que le lendemain.....

—Que le lendemain.... répéta monsieur de l'Orge comme écho.

—Dans l'après-midi de ce jour-là, ils quittaient ensemble la rue de Chazelles, et partaient pour Chaville, où ils sont présentement installés dans un cottage situé en haut du Pavé-des-Gardes.....

Monsieur de l'Orge demeura immobile et muet.

Sonia, qui le tenait sous son regard, poursuivit lentement :

—Avant-hier matin, monsieur de Mirebeau se présentait à vos bureaux, rue Meyerbeer, et restait enfermé avec vous pendant plus d'une demi-heure.....

Le temps matériel de recevoir cette communication par téléphone, et je vous téléphonais.....

Si monsieur de l'Orge s'attendait à quelques chose, ce n'était pas à ceci.

Il décroisa sa jambe droite de dessus sa jambe gauche, puis, regardant Sonia bien en face :

—Tiens.... tiens.... tiens... vous saviez cela encore.... dit il.

"L'agence Dudragon est véritablement précieuse.... Lorsque l'un de ses pisteurs vous suit un homme.... il vous le suit en conscience au moins !.... Mes compliments, madame, vous êtes servie.....

Il ajouta, d'un ton de persiflage :

—Est-ce que le pisteur n'aurait pas trouvé le moyen de pénétrer dans mon antichambre .... d'éloigner ou de suborner mon domestique.... d'écouter aux portes et de vous envoyer tout chaud, par l'appareil d'Edison, le résultat complet de son espionnage !.....

De nouveau, Sonia haussa ses fines épaules.

Ses prunelles changeantes avaient revêtu une teinte glauque.....

—Je n'ai nullement besoin.... dit-elle.... que l'on m'ait dit ce qui s'est passé entre vous pour le savoir.....

"Pour une raison ou pour une autre.... et cette raison m'est égale.... monsieur de Mirebeau .... je le devine.... dépend de vous momentanément.... et il dépend de vous à cause de mademoiselle Sorel.....

"Sans cela, il ne serait pas allé vous trouver au lendemain matin même de.....

—De ses illégitimes noces ?... acheva monsieur de l'Orge avec la méchanceté de quelqu'un qui s'aperçoit que le beau rôle commence de lui échapper.

—Justement, cher monsieur .... dit Sonia tranquillement.

Il se fit un silence.... un long silence.....

Les yeux fixés sur la mer immense.... à peine mouvante .... l'homme d'affaires débattit longuement en lui même la question de savoir si : oui ou non, il associerait Sonia à la vengeance qu'il voulait tirer d'Olivier et de Marthe.....

Elle pouvait lui être une rude alliée dans le premier cas.....

Elle lui serait peut être une non moins rude adversaire dans le second.

Il se décida enfin.....

—Chère madame.... dit-il en se retournant vers la duchesse qui.... un énigmatique sourire aux lèvres.... attendait la conclusion de ses réflexions.... chère madame, il ne s'agit que de s'entendre.....

—C'est mon avis.....

—Etes-vous bien décidée à tirer une revanche du mortel outrage que veut vous faire monsieur de Mirebeau ?

—Ainsi.... c'est vrai !.... murmura-t-elle les lèvres blémissantes.

—Oui.

—Je ne me suis point trompée sur ses intentions ?.....

—Non.

—Il veut rompre avec moi ?...

—Oui, madame.

—Il vous l'a dit ?

—Il me l'a dit.

Elle porta la main à sa poitrine. Elle étouffait. Elle reprit :

—Voici ses intentions sur moi .... Quelles sont maintenant ses intentions sur cette personne ? .... Les connaissez vous ?....

—Je les connais ?

—Dites.

—Faire d'elle sa femme.

—Oh.... fit seulement Sonia.

Elle souffrait en cet instant dans son orgueil ce qu'elle eût souffert dans son cœur si elle avait aimé Olivier.

Elle laissa retomber sa main. Puis, dans un souffle :

—Il me semble que je le tuerais avec joie.....

Monsieur de l'Orge eut un